

FORMULAIRE DE PROMESSE DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Date limite de versement : 31 mai 2020

Quel que soit le mode de versement retenu, nous vous remercions de bien vouloir renseigner le formulaire ci-dessous et de nous le retourner par e-mail :

epl.romans@educagri.fr

(formulaire aussi disponible en ligne sur www.terre-horizon.fr)

Paiement par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de l'EPLEFPA Terre d'horizon

Merci de bien mentionner le centre choisi dans l'objet du virement de versement de la taxe d'apprentissage selon le centre :

- à l'attention du lycée Terre d'horizon de Romans « TA20_lycée Terre d'horizon »

OU

- à l'attention de l'UFA Terre d'horizon (apprentissage) « TA20_UFA Terre d'horizon »

A L'attention de l'EPLEFPA Terre d'horizon à Romans-sur-Isère

Montant du versement :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Interlocuteur entreprise

Nom : **Prénom :**

Fonction :

Tél : **E-mail** **@**

Fait à **Signature :**

Le